

## Code de conduite Mitacs Accélération

En tant que stagiaire Mitacs, je comprends que je dois agir de façon professionnelle et éthique, et que je serais considéré comme un ambassadeur de mon université. Ma conduite doit encourager l'organisation partenaire à héberger de futures stagiaires Mitacs. Je conviens donc que ce qui suit est attendu de moi en tant que stagiaire Mitacs Accélération:

- Je donnerai suite aux engagements énoncés dans le projet de recherche dans la mesure de mes capacités.
- Je serai à l'heure au travail et je porterai des vêtements appropriés.
- Je garderai une attitude positive.
- J'accueillerai la critique constructive positivement et je m'efforcerai continuellement d'améliorer ma performance.
- Je m'engage à respecter les procédures pertinentes de l'organisme partenaire.
- En cas de préoccupations au sujet de mon stage, je les partagerai avec mon professeur, l'organisation partenaire, et Mitacs en temps opportun.

Il arrive parfois qu'un(e) stagiaire ne puisse terminer son stage. Cela peut être dû au fait que le/la stagiaire change d'avis, ne souhaite plus terminer le stage, ou que l'organisme partenaire estime le/la stagiaire sera incapable de terminer le projet comme prévu dans la proposition.

Si le stagiaire d'origine n'est pas en mesure de terminer le stage, il peut être nécessaire de travailler avec l'organisme partenaire, Mitacs, et le professeur superviseur pour trouver un remplaçant. Si un remplacement mutuellement acceptable ne peut être trouvé, alors des arrangements pourraient être faits avec Mitacs pour retourner toute partie non dépensée de la bourse de stage (tout en reconnaissant que le stagiaire recevra une partie de l'attribution allocation de stage égale à la proportion du temps qui s'est écoulé durant sa présence au stage).